AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

07 octobre 2022

Sociétés cotées

L'AMF veille à la conformité des opérations financières et à la qualité de l'information financière diffusée par les sociétés cotées et émetteurs de titres.

Nos missions

- Contrôler la conformité des opérations financières à la réglementation
- Surveiller l'information financière diffusée par les sociétés cotées ou émetteurs de titres
- Mettre en œuvre une veille économique et boursière active afin de suivre l'information financière et extra-financière (informations liées à la RSE et à la gouvernance)
- Contribuer à faire évoluer la réglementation relative aux sociétés cotées (travaux européens, doctrine de l'AMF, etc.)

Consultez nos offres d'emploi URL = https://amf-career.talent-soft.com/accueil.aspx]

Mots clés

RECRUTEMENT

SUR LE MÊME THÈME

S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE POLITIQUE RH

07 octobre 2022

Nos offres d'emploi et de stage

ARTICLE POLITIQUE RH

07 octobre 2022

Fonctions transverses

ARTICLE POLITIQUE RH

07 octobre 2022

Gestion d’actifs

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02